

# initiatives



## environnement

Au service d'une gestion humaniste de l'environnement



MEUSE

La revue du CPIE de Meuse n°SPECIAL 40 ans

NOVEMBRE 2016

---

|                                                                          |    |
|--------------------------------------------------------------------------|----|
| EDITO . . . . .                                                          | 3  |
| MÉMOIRES DE JEAN LACROIX . . . . .                                       | 4  |
| UNE COURTE BIOGRAPHIE DE JEAN LACROIX . . . . .                          | 5  |
| TEMPS FORT À BONZÉE : LA LABELLISATION . . . . .                         | 7  |
| ILS SONT TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE.....                                  | 8  |
| LA MAISON DE L'ARSEN, DE SON ORIGINE À NOS JOURS...                      | 10 |
| ET AUJOURD'HUI... :                                                      |    |
| ANIMATIONS A LA JOURNÉE AU (PIE DE MEUSE . . . . .                       | 11 |
| SÉJOURS PÉDAGOGIQUES AU (PIE DE MEUSE . . . . .                          | 12 |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES . . . . .                          | 13 |
| L'OBSERVATOIRE LOCAL DE LA BIODIVERSITÉ . . . . .                        | 14 |
| EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES ET ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES . . . . . | 15 |

### **40 années en Meuse au service de la protection de la nature et de l'environnement**

Le CPIE de Meuse fête ses quarante années au service de l'environnement. Il témoigne de l'utilité d'une mobilisation citoyenne constructive dans la conduite des politiques environnementales portées par nos institutions. L'environnement, le développement durable sont avant tout une affaire citoyenne, de réalisme au quotidien, de projection dans l'avenir.

Dérèglement climatique, augmentation des pollutions, catastrophes naturelles, atteintes à la biodiversité... Le XXI<sup>e</sup> siècle sera une période cruciale pour le développement humain et ses relations à l'environnement. Nous mesurons les enjeux planétaires et la nécessité d'une mobilisation locale au plus près des territoires. Nous mesurons les liens nécessaires entre l'action économique, sociale et l'environnement. Les réformes territoriales dans le projet de nos collectivités, aussi bien au niveau local avec la réorganisation des intercommunalités, qu'au niveau des grandes régions, témoignent de la nécessité d'une animation restant locale, au risque de perdre le contact avec les citoyens.

Les CPIE militent activement pour « Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens » dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Cette orientation spécifique à ce réseau national de l'environnement repose sur la volonté d'être des acteurs de terrain « artisans du changement environnemental ». Les CPIE revendiquent très clairement leur implication dans le renforcement d'une solidarité nécessaire pour lutter contre la montée de la défiance, de l'individualisme, le sentiment d'impuissance devant les problématiques environnementales qui vont à l'encontre des enjeux liés au développement durable.



Depuis 1976, les enjeux liés au projet du CPIE de Meuse et des CPIE n'ont pas changé : établir un lien entre nos institutions et les habitants des territoires. Pour le CPIE de Meuse ce lien se base sur trois grands domaines d'activités : L'information et l'accueil des publics - La sensibilisation et l'éducation à l'environnement - L'expertise et l'accompagnement des territoires et des initiatives citoyennes.

Ainsi le CPIE de Meuse a su diversifier ses activités, devenir un acteur fort et reconnu des politiques de développement territorial dans la Woëvre et les Côtes de Meuse mais également dans la Vallée de la Meuse, en Argonne et sur d'autres territoires départementaux et régionaux. En Lorraine nous avons su travailler très concrètement avec nos collègues du CPIE de Nancy-Champenoux et nous nous mobilisons aujourd'hui pour construire une coopération nécessaire des CPIE dans la Région Grand-Est pour un projet régional inter-associatif. Que de chemins parcourus depuis 1976 et l'engagement de Jean LACROIX, ancien Maire de Bonzée en Woëvre, qui a permis à notre CPIE de voir le jour. Labellisé suite à la volonté du Comité Interministériel d'Action pour la Nature et l'Environnement (CIANE) le « CPIE de Bonzée » fait partie des sept premiers CPIE créés en France. À l'époque l'enjeu s'avère déjà pertinent : il s'agit de dynamiser le développement durable à l'échelle locale et rurale, en démontrant que le développement économique peut, en toute intelligence, être respectueux de l'environnement.

Après 40 années d'activités et des centaines de milliers de personnes sensibilisées et accompagnées, nous mesurons encore le chemin à parcourir pour faire de l'environnement et de la protection de la nature un domaine partagé et prioritaire. Mais nous serons au rendez-vous avec nos équipes permanentes, nos administrateurs, nos bénévoles et nos volontaires pour relever de nouveaux défis ! Un grand merci à celles et ceux qui se dévouent pour notre action associative et à tous les partenaires qui nous apportent leur soutien dans la conduite de notre projet.

## MÉMOIRES DE JEAN LACROIX

« Dans le cadre de nos relations avec Lorraine-vacances et la ville de Metz, nous avons reçu, en 1974, des familles de nord-africains qui n'avaient jamais été en vacances, et qui étaient venues au camping à la ferme. J'étais tout heureux de faire découvrir la nature à ces enfants : les nids, les haies, les poissons, les lapins, les nids d'hirondelles, tout ce qui touchait à la nature et à la ferme. J'ai compris que notre milieu rural devait avoir pour mission de les aider à redécouvrir les valeurs essentielles de la vie. J'étais en relation avec les animateurs du Parc de Lorraine, M. Vigouroux, le Directeur, et M. Müller, le responsable de notre secteur. Et ce sont eux qui m'ont fait connaître l'existence des CPIE. Et, effectivement, une de nos vocations pouvait être de faire participer les gens à la découverte de l'environnement. On pouvait envisager de faire venir des classes «nature» à Bonzée, et de transformer une partie du Foyer Rural pour accueillir un C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement). Encore fallait-il aussi, pour cela, ne pas porter atteinte nous-mêmes à tous les «éléments de vie» de notre secteur.

Les Parcs Nationaux, puis Régionaux, venaient d'être créés en France. Celui de Lorraine s'étendait en partie sur la Meuse, et en partie sur la Moselle. Simultanément, un certain nombre d'intellectuels, «écologistes» et militants, souhaitaient faire partager une certaine idée de l'environnement et du patrimoine naturel  
a u x

jeunes. Il fallait défendre la nature et conserver un équilibre par rapport à l'industrialisation et aux zones urbaines.

Cinq CPIE existaient déjà :

- un dans le massif central, le massif des volcans d'Aurillac
- un dans la vallée de la Dordogne et des Eyzies, à Guéret
- un dans les Pyrénées, à Bagnères de Bigorre
- un dans les environs du Vercors, à Sanslebout
- un à l'embouchure de la Somme, dans la baie de Somme

Le Parc Régional de Lorraine m'a sollicité pour que le secteur de Bonzée se porte candidat à la mise en place d'un CPIE, et j'ai été chargé, moi, surnommé, «la petite poule rousse» d'aller défendre notre projet à Paris.

En compagnie de M. Müller, l'animateur du Parc, je suis donc allé à une réunion, avec des représentants de plusieurs ministères, dont l'Environnement, et Jeunesse et Sports. J'ai été obligé de prendre la parole devant tout ce monde, et j'avais un peu «la frousse», mais j'ai quand même baratiné sans complexe pendant près de vingt minutes. J'ai expliqué comment était la vie chez nous, les activités qui avaient été mises en place, la nature, l'eau, la forêt, tout ce qui constituait notre environnement. J'ai exposé notre situation géographique, l'histoire de notre région, le déclin de la population et, aussi, tout ce que l'on essayait de faire d'un point de vue associatif.

À notre retour, nous avons appris que nous avions été agréés pour créer un CPIE et j'ai donc pensé que j'avais été bon.

Suite à cet agrément, une délégation de plusieurs personnes est venue à Bonzée pour voir dans quelles conditions notre CPIE pouvait démarrer. Il y avait M. De Vilmorin, du ministère de l'Environnement, MM. Chazel et Charles, du ministère de l'Agriculture, Melle Leroy du ministère de Jeunesse et Sports, Melle Louvion, du ministère de l'Education Nationale, ainsi que M. Decomark du CPIE de Cyreuil, et quelques autres personnes encore.

Une année plus tard, se créait l'Union Nationale des CPIE, et le CPIE de Bonzée faisait partie de ses premiers membres. »



*Extrait des mémoires de Jean Lacroix,*



# UNE COURTE BIOGRAPHIE DE JEAN LACROIX

Chantal CHAUVÉAU

Jean Lacroix est né à Sommedieu en 1919. Dès 1920 la famille se réinstalle à Bonzée. Jean a 6 ans quand sa mère meurt ; il sera élevé par son père et sa grand-mère. Il commence à travailler à la ferme à 12 ans .

En 1938, il s'engage pour 3 ans en devançant l'appel. Il est à la bataille de Gembloux en Belgique (médaille commémorative), se retrouve à Dunkerque dont il aura la médaille, est évacué en Angleterre, revient en France avec son régiment, où il apprend sa citation à l'ordre du corps de cavalerie et se verra décerner la croix de guerre 1940 et la croix du combattant. Il est libéré en 1941 et rentre à Bonzée aider son père à la ferme.

Il se marie en 1942. Sa fille Françoise naît en 1943. Il se réengage en 1944 pour terminer la guerre et est définitivement rendu à la vie civile en 1945, année de la naissance de son fils Yves. Il choisit de rester à Bonzée où sa fille Colette naît en 1946.

En 1953, il est élu conseiller municipal : le début d'une longue carrière au service de son village. Il met sur pied, à Bonzée, une association d'aide familiale, qui s'arrêtera en 1959, mais revivra sur le canton, sous sa présidence, dès 1960 (c'est aujourd'hui l'ADMR).

Il participe, en 1955, à la création du Foyer Rural des trois villages, et il en sera président de 1971 à 1982. Il soutient, en 1957, la construction du CEG et la création du SIVU dont il sera secrétaire général pendant 2ans. Il prendra aussi des responsabilités au sein du SIVOM qui succèdera au SIVU en 1959.

1959 voit aussi la réélection de Jean au Conseil Municipal, la création de la CUMA, la mise en route du remembrement, parallèlement avec les responsabilités qu'il assume au sein de l'Union Départementale des Associations Familiales.

Jean devient maire de Bonzée en 1965 et le restera 24 ans. A cette époque, il met en place une politique d'accueil : création des premiers gîtes ruraux, en lien avec Lorraine-Vacances.

En 1967, Jean fait un petit passage «politique» à l'occasion des législatives..

La ferme de Jean brûle en 1970. Il s'installe provisoirement dans un des gîtes et transforme sa grange en camping à la ferme.



Jean assure en 1971 la présidence du Codsicom, association créée pour développer l'accueil et le tourisme sur les territoires de Fresnes et de Vigneulles.

L'extraction de la grève nécessaire à la création de l'autoroute fut pour Jean l'occasion de concrétiser ce à quoi il pensait depuis longtemps: transformer en plan d'eau les trous laissés par l'extraction du sable. La base du Colvert est complètement opérationnelle en 1985. Jean en sera président de 1973 à 1975 et administrateur de 1976 à 1995.

En 1976, Bonzée accepte de s'associer aux villages de Mesnil et Mont Villers pour constituer une seule commune dont Jean deviendra le maire principal. C'est aussi l'année de la création du CPIE dont il est à l'origine.

A la même époque, Jean initie aussi le Groupement Foncier Agricole pour maintenir à Bonzée un exploitant agricole.

Dans les années 80 il participe à la fondation, à Hannonville, du foyer-logement commun aux deux cantons et pendant son mandat, il aide aussi à la création et à l'installation du CAT de l'ADAPEIM sur le territoire de MontVillers.

Il devient Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1987 après avoir été officier du mérite agricole.

En 1989, après 34 ans de mandat de conseiller, dont 24ans de mandat de maire, il se retire progressivement de la vie publique officielle, mais continue, comme il l'a toujours fait, à participer à la vie de Bonzée, dont il est maintenant maire honoraire et médaillé d'or.

Un village, en tout cas, qu'il a largement contribué à maintenir en vie en empêchant, par ses initiatives, une désertification qui s'annonçait, et en permettant ainsi à toutes les générations de continuer à se côtoyer et à s'entraider.



**D**ans un contexte territorial en perpétuelle évolution, la mobilisation citoyenne autour des enjeux de l'environnement nécessite des points de repère, d'information, des lieux d'échange.



**A Bonzée, Jean LACROIX - JL- l'a compris voici 30 ans, et d'autres à sa suite ont repris le flambeau pour que vive la Maison de l'ARSEN.**

**Jean-Louis MASO - JLM-, Vice-Président du CPIE, était déjà présent lors de sa création. Cette figure locale est pour l'association un vecteur de connaissances et de valeurs pour les équipes nouvelles, administrateurs et permanents, qui se constituent au fil du temps.**

**Olivier AIMONT - OA -, Directeur du CPIE depuis 18 ans, est une personne clé dans le lien entre les orientations politiques et la déclinaison technique des projets de la structure.**

**La rencontre de ces trois hommes, enrichie de leurs expériences et de leurs différentes origines, ne peut que conforter l'engagement de l'association dans un véritable projet de développement au service des territoires et des Hommes.**

**Conscients de l'utilité associative, ils restent néanmoins vigilants quant aux perspectives qui garantiront la permanence du CPIE Woëvre - Côtes de Meuse sur son territoire.**

**D'où vient le CPIE ? Qu'est-ce qui amené ce projet ? Dans quel contexte ?**

JL : A l'époque, les gens quittaient le village. Il ne restait que les vieux ou les mordus comme moi. C'était à moi de créer un dynamisme pour inverser la tendance. Le PNRL venait de se mettre en place et ce sont MM. Vigouroux et Müller qui m'ont fait connaître les CPIE et qui m'ont donné l'idée d'en créer un à Bonzée. Ce que j'ai fait...

JLM: Quand Jean Lacroix a constaté la dévitalisation de son territoire, il a été tout seul à mener le projet du CPIE avec une équipe de «marginiaux». Cela n'a pas été le projet du territoire.

OA: Pour développer un projet qui touche à l'environnement, il faut beaucoup de temps (10, 20, 30 ans...) pour que les valeurs concernées prennent vie. A l'époque, Jean Lacroix a fait œuvre de pionnier, mais la vie rurale permettait encore de travailler sur des démarches collectives alors que maintenant chacun agit isolément même dans le cadre d'une politique dite de développement durable.

JL : Peu de monde avait les mêmes idées que moi. C'est un concours de circonstances. Heureusement que je faisais partie de l'Union Nationale des CPIE, car certains voulaient faire les CPIE au niveau départemental. J'ai dit non : il faut que ce soit les gens de la base.

JLM: Jean Lacroix intégrait toute une dynamique de territoire pour revitaliser le monde rural.

OA: Pourquoi est-ce que c'est parti comme cela sur Bonzée?

JL : C'est moi qui avais la meilleure équipe sur le canton, mais cela bougeait aussi à St Maurice avec M. Harquet, et à Hannonville.

JLM: C'est effectivement grâce au Foyer Rural, à St Maurice et à Hannonville que les choses se sont cristallisées, mais c'est Jean Lacroix qui était le plus ouvert vis à vis de l'extérieur et, en particulier, sur les relations ville-campagne. Ensuite, il y a eu un double phénomène avec l'action du Parc en faveur de l'environnement et l'ouverture sur l'extérieur avec le Service Civil International et des gens comme Jacques et Marie Bonhert qui ont apporté l'étincelle environnement/écologie. Puis il y a eu un effet boule de neige avec toute une équipe de jeunes qui a suivi Jean Lacroix.

JL: Il y a eu aussi le plan d'eau. Cela faisait un tout.

*Propos recueillis le 17 août 2006 par  
Chantal CHAUVEAU et Alexandra PINATON*



# Feu vert au centre écologique de Bonzée

## La victoire de la ténacité d'un petit village

Bonzée-en-Woëvre : 120 habitants. Un petit village des côtes de Meuse, assez pittoresque, mais dont l'avenir se résumait, voici deux décennies, dans la désertification et la mort lente... Et puis... Et puis, le miracle s'est produit. Les habitants ont décidé de prendre en main la destinée de leur commune, donnant un exemple qui n'a pas d'équivalent dans le département...

En 1954, ils construisent un foyer dont le rayonnement sera intense. Sous l'impulsion de M. Jean Lacroix, leur maire, les villageois mettent sur pied un complexe touristique avec plan d'eau.

De 1969 à 1975, ils hébergent, chaque été, des chantiers internationaux. Buts poursuivis : l'amélioration de l'habitat de personnes âgées, et la construction de gîtes ruraux. Peu à peu, Bonzée se forge ainsi un image de marque de village dynamique, qui ne veut pas mourir. De jeunes couples viennent s'installer... L'exode rural est stoppé.

Cependant, les activités traditionnelles d'animation du foyer s'essouffent. Alors, on décide de se reconverter, de s'ouvrir sur l'extérieur.

On aménage partiellement le vaste bâtiment du foyer en un centre d'hébergement et d'accueil. Trente-quatre lits et des sanitaires sont mis en place.

C'est ainsi que depuis 1974, des écoliers, des lycéens, des stagiaires adultes viennent suivre des « classes-nature », l'analogue rural des classes de neige.

### Unique en Lorraine

Le village n'a pas attendu la bénédiction officielle pour se tourner vers l'écologie. Et pourtant, le 30 juin 1976, c'est la consécration. La candidature, présentée par Bonzée-en-Woëvre pour accueillir, sur son territoire, le seul centre permanent d'initiation à l'environnement de Lorraine (C.P.I.E.), est retenue. Seuls, dix établissements de ce type sont programmés en France par le ministère de la Qualité de la Vie. C'est un beau succès pour la commune, une victoire de sa vitalité et de sa volonté de survi-

vre. C'est aussi un encouragement pour le parc naturel régional de Lorraine qui, dès sa création, n'a cessé de soutenir, moralement et matériellement, les initiatives prises par la commune de Bonzée-en-Woëvre...

Quelle est la mission d'un C.P.I.E. ? C'est, tout d'abord, assurer l'animation de la commune : les activités passées, comme le bloc de personnes âgées ou le théâtre, ne sont pas remises en cause. De plus, selon les instructions officielles, le centre doit « participer au développement global des côtes de Meuse et favoriser les rencontres ville-campagne ».

### Leçons de choses

Mais l'objectif premier, c'est, bien sûr, l'initiation à l'environnement. Par là, on n'entend pas seulement la redécouverte de la nature, mais aussi une approche concrète de la vie quotidienne de la population locale. Qu'ils viennent du lycée ou du C.F.P.A. de Bar-le-Duc, de l'I.U.T., d'A.G.R.O. de Nancy ou d'écoles de la région, les stagiaires du C.P.I.E. ne se gargarisent pas de notions arides et abstrai-



MM. Jean LACROIX, Jacques B. ONHERT et Philippe, du Parc naturel : « Le centre pourra-t-il fonctionner à plein temps à la rentrée ? »

tes sur l'environnement. Bien au contraire, ils sont conviés à prendre contact avec les habitants, à regarder travailler le forgeron, à apprendre à traire une vache... Toutes choses évidentes, mais oubliées. Les animateurs ? Ce sont les habitants eux-mêmes, des animateurs bénévoles. Ils enseignent à voir, à regarder. Il n'y a pas si longtemps, pareille pédagogie aurait prêté à rire. Il aura fallu que les citadins soient tout à fait coupés de leurs racines pour que l'on réhabilite la science du quotidien.

### Un animateur à la rentrée

Les villageois sont aptes à donner, par le simple témoignage de leur vie, une leçon de chose vivante et instructive. Mais le bénévolat ne suffit pas. L'aide du parc naturel ré-

gional a permis d'équiper le C.P.I.E. en matériel optique, audio-visuel, photographique, chimique et bibliothécaire. Parallèlement, l'ancienne école a été transformée en centre d'hébergement et, grâce au parc, une maison a pu être achetée, qui permettra de doubler les capacités d'accueil : celle-ci passera bientôt à 70-80 lits.

Des postes budgétaires d'animateurs devraient être créés à la rentrée prochaine, ce qui permettra d'assurer une animation permanente. Une ombre subsiste cependant sur le projet, car, si la région a voté les crédits nécessaires au financement, il n'en est pas de même de l'Etat. Inutile de préciser que le foyer rural de Bonzée, qui gère le C.P.I.E., attend avec impatience la contribution promise.

Jean-Paul VANNON.

Article paru dans l'Est Républicain (avril 1977)

Le label CPIE trouve son origine dans une démarche interministérielle engagée en 1972. Le CIANE - Comité Interministériel de l'Aménagement, de la Nature et de l'Environnement - qui regroupait notamment les ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Education Nationale et de Jeunesse et Sports s'est fixé comme principal objectif de rapprocher les habitants des politiques institutionnelles.

Les CPIE sont nés de cette initiative; ils sont fondés sur l'existence d'une vie associative locale et d'une reconnaissance territoriale susceptibles de relayer, par une approche de terrain, la mise en oeuvre de politiques publiques dans le domaine de l'environnement, de l'éducation et du développement local. En 1976, avant même que l'Union Nationale des CPIE ne soit créée, le Foyer Rural de Bonzée, porteur d'une commission traitant de la nature, est labellisé CPIE de Bonzée. Cette démarche avant-gardiste, portée par Jean LACROIX, trouve son origine militante dans les années 60. Autour de Jean LACROIX, de nombreux acteurs de la vie locale se sont fédérés pour élaborer le projet d'un des premiers CPIE du territoire national. Le Parc Naturel Régional de Lorraine, avec notamment son directeur, Monsieur VIGOUROUX, et le chargé de mission Philippe MÜLLER, sera aux côtés des acteurs locaux pour défendre le projet auprès des ministères.

La commission interministérielle mobilisée pour la labellisation du CPIE de Bonzée était composée de : Jean-Baptiste DE VILMORIN (Ministère de l'Environnement), Françoise NOUVION (Education Nationale), Maurice CHARLES (Ministère de l'Agriculture) et Christine LEROY (Ministère de la Jeunesse et des Sports).



# ILS SONT TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE...



Paris, place de la Concorde, automne 1975.

Un long couloir sombre, celui du cabinet du ministre de l'Environnement qui avait squatté ce bâtiment prestigieux du ministère de la Marine Nationale.

Là, quatre chaises occupées par un maire du Sud-Ouest, un Conseiller Général du Nord, un président d'association, un cultivateur, Jean Lacroix (qui avait déjà du mal à s'exprimer), tous candidats à la création d'un Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement. Il s'agissait pour un proche conseiller du ministre d'apprécier et d'estimer chacun des projets alors qu'il ignorait tout d'un outil qui allait trouver sa définition, ses définitions, en marchant, au fil des ans et dans la confrontation et le rapprochement des diversités !



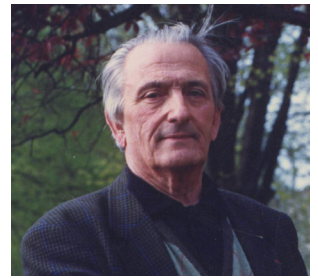
Examen de passage sans précédent dans l'administration mais nécessaire au déclenchement du Fonds Interministériel d'Actions pour la Nature et l'Environnement (FIANE) tout récemment créé.



Jean Lacroix ne fut pas le moins du monde impressionné par cet examen oral ni par le jeune énarque qui le questionnait. Soudain, et par nécessité, il sort son mouchoir de sa poche entraînant ainsi quelques plumes d'oiseaux retenues dans un petit carnet qui tombe sur le tapis. Pour répondre à l'air interrogatif du conseiller Jean Lacroix lui raconte : « Je surveille et compte les oiseaux migrateurs qui passent pendant que je laboure. J'arrête alors mon tracteur pour pouvoir inscrire des notes dans ce petit carnet ».



Quelques semaines plus tard, Jean Lacroix recevait à Bonzée (Meuse) des représentants des administrations centrales intéressées par le projet du CPIE pour leur faire rencontrer les artisans, les agriculteurs et autres forces vives de son pays. La cave de l'un d'entre eux contenait un « petit rosé » du cru dont certains d'entre nous se souviennent encore !



*Jean-Baptiste De Vilморin, Ministère de l'Environnement en 1976*



1976 – 2006 ?

Lorsque j'intègre l'équipe du CPIE, en septembre 1979, aucun des permanents d'alors n'est salarié par la structure. Le « I » de CPIE signifie « Initiation », et le fonds de commerce des CPIE est surtout constitué de jeunes publics (scolaires ou non).



A ce moment, l'environnement n'est pas perçu comme une mise en relation entre les hommes, les milieux qu'ils occupent et les activités qu'ils y développent. Pour beaucoup, les professionnels de l'environnement sont des écolos (au sens péjoratif du terme) fans de petites fleurs et petits oiseaux, mais indifférents aux intérêts de leurs concitoyens.



Au fil des années, selon la composition de l'équipe permanente et avec l'évolution des mentalités, les activités du CPIE se diversifient. Les scolaires représentent toujours un public important, mais les études liées aux remboursements, les opérations d'entretien des cours d'eau, l'impact de la guerre 14 – 18 sur l'environnement sont des domaines qui se développent.

Dans les années 90, le CPIE a mis en place un service commercial. Cette démarche marginale dans le monde associatif a intrigué. Certains séjours actuels emblématiques du CPIE (classes patrimoine de la ville de Paris) en sont issus.



Le développement des partenariats avait été délaissé au profit d'un apport économique. Aujourd'hui, les partenariats sont nombreux mais démontrent aussi leurs limites. L'objectif actuel de démarche économique montre bien qu'un équilibre est indispensable et qu'une perception globale de la structure, comme elle se pratique en environnement, ne peut qu'être favorable à sa pérennisation.

*Gilbert LECLAIR, Professeur des écoles au CPIE*



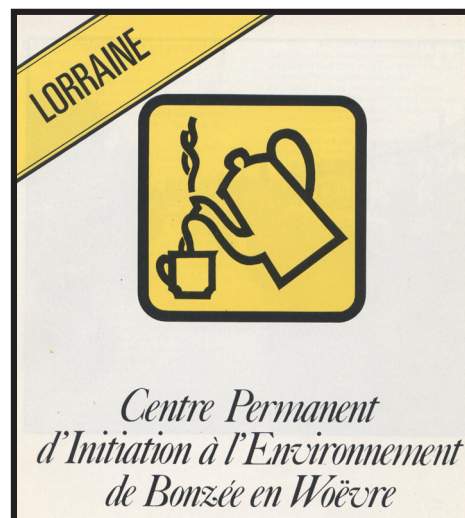
À l'origine, la volonté d'un homme, Jean Lacroix, une association, le foyer rural de Bonzée, la commune et le Parc naturel régional de Lorraine : les ingrédients adéquats pour un projet ancré dans le « local » et ouvert à l'extérieur du pays. Un foyer de communication ainsi que l'exprimait chaleureusement le logo du CPIE de Bonzée en 1982 : une cafetière, symbole de convivialité. Un « génotype » de pays selon la Cofremca lors de l'audit CPIE en 1983. Une alliance rare, à l'époque, d'environnement et d'éducation populaire.

Un CPIE engagé dans son Union nationale : une participation sans faille aux Conseils d'administrations, aux Assemblées, aux rencontres, aux manifestations.

Envir'expo au salon de l'agriculture, séjours Sepia, guide séjours scolaires, salon de l'Éducation... dans les années 90.

Le CPIE de Bonzée a aussi joué le jeu de la mise en observation, de la remise en perspective, avec le difficile exercice de définition et de mise en application d'un projet stratégique. La maison de l'Arsène devient en 1997, la maison de l'ARSEN et le CPIE prend le nom de Woëvre-Côtes de Meuse, réaffirmant son attachement au territoire et sa vocation de rencontre et de services. Des choix éco-citoyens, un engagement renouvelé, des compétences renforcées, militantes et professionnelles, une alliance réussie entre les générations.

30 ans après, la relève est assurée. Bonne route à tous les porteurs d'avenirs et hommage à Jean, membre d'honneur de l'Union nationale et célèbre porteur avec Jean-Louis, de la non moins célèbre mirabelle de Lorraine.



*Anne-Marie STASIAK, chargée de mission UNCP*



Bonzée, un dossier ? Non  
Un homme, paysan – chevalier  
Gardien de l'ancien pour les nouveaux

Bonzée, un dossier ? Non  
Un regard, lumière intérieure  
Dans un tableau de Rembrandt

Bonzée, un dossier ? Non  
Deux mains aimantes, solides  
Comme les troncs des mirabelliers

Bonzée  
L'humilité d'un homme pour élever les autres  
Merci Monsieur Jean Lacroix

*Christine LEROY – DE COMMARQUE  
Ministère de la jeunesse et des sports en 1976*

Ce qu'il y a de bien dans l'administration, c'est qu'on peut y trouver à peu près tous les métiers et les plus inattendus. Ainsi, à la Diren, mon métier s'appelait « vie associative et éducation à l'environnement ». Quelle affaire ! Mes premiers contacts avec les associations ont été très étonnants, je rencontrais des gens passionnés, souvent bénévoles, capables d'organiser des manifestations, des formations, des classes vertes, de réaliser des études environnementales, qui savaient des tas de choses à peu près sur tous les problèmes de la planète, mais toujours désargentés. C'était difficile pour eux, mais pour les services publics financeurs comme le mien, c'était presque pire. Il fallait bien connaître les associations, faire des choix, reconnaître les qualités de chacune. Le CPIE, le seul de Lorraine à l'époque, était un bon échantillon, on y trouvait tous les paramètres pour mesurer l'évolution d'une association : le bénévolat, des personnels permanents et professionnels, les locaux, la volonté de devenir une organisation structurée, qui permettait un suivi et une

vision à long terme de l'action en faveur de la protection de l'environnement. Quand on observe de l'extérieur comme moi, l'imprégnation est inévitable, j'ai quitté la Diren, mais pas le CPIE. Je suis toujours curieuse de voir les progrès, les nouvelles actions, mais ce qui me ravit, c'est de voir leurs efforts reconnus par toutes les autorités de la région. En fait je réalise maintenant que ce qui m'attache au CPIE, c'est ça, c'est d'avoir vécu avec lui, toute son évolution, depuis la petite association encore locale en 1992, jusqu'à celle d'aujourd'hui, solide dans un réseau régional et national. Je pense que je ne suis pas la seule, je connais bon nombre de services publics qui trouvent confortable de pouvoir compter sur une association pour faire avancer leurs idées de protection de l'environnement. Et ce n'est pas fini, le CPIE est une goutte d'eau dans la protection de l'environnement, mais elle compte !

*Martine Morelle*

## LA MAISON DE L'ARSEN, DE SON ORIGINE À NOS JOURS...

Arsène PETIT était le propriétaire des bâtiments dans lesquels le CPIE est hébergé depuis 30 ans. Un très gros travail a été entrepris pour transformer la maison de l'Arsène en centre d'accueil digne de ce nom. Les ministères de la Qualité de Vie, de l'Environnement, de l'Intérieur, de Jeunesse et Sports ainsi que l'Education Nationale ont été impliqués dans le financement de l'opération. Ce grand chantier, mené sous la coordination de Jean LACROIX, a procuré du travail aux entreprises locales.

Le prénom d'Arsène PETIT a inspiré le nom de l'association portant depuis 1997 le label CPIE : A.R.S.E.N. (Association Rencontre Services Environnement).

Plus qu'un lieu d'hébergement et de restauration pour les groupes en séjours, la maison de l'arsen est aujourd'hui un Centre de Ressources en environnement.



*Le commandant BOUF épinglant la croix sur la poitrine du nouveau légionnaire. (Photo Sido.)*

## M. Petit, ancien maire, décoré de la Légion d'honneur



WOËVRE - CÔTES DE MEUSE



MEUSE

En 2013 le CPIE Woëvre-Côtes de Meuse est devenu le **CPIE de Meuse**. Cette nouvelle appellation validée par l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE) complète le renouvellement de notre label également obtenu cette même année.

Labellisé en 1976 «CPIE de Bonzée», notre travail en direction des territoires qui s'est formalisé en 1997 par notre appellation « Woëvre-Côtes de Meuse », s'étend aujourd'hui à l'ensemble du département de la Meuse avec des démarches interdépartementales. Cette nouvelle appellation reconnaît formellement les missions que nous engageons sur un territoire élargi pour lequel nous développons des activités depuis quarante ans en direction des collectivités, des « acteurs socio-économiques » et des habitants.



**A**ujourd'hui, les activités du CPIE ont évolué, s'inscrivant dans les innovations proposées par le réseau national, s'ancrant dans les territoires et s'appuyant sur des partenariats historiques comme plus récents...

## ANIMATIONS A LA JOURNÉE AU CPIE DE MEUSE

Le CPIE allie et alterne différentes approches pédagogiques : sensorielles, sensibles, ludiques, cognitives, expérimentales, afin d'appréhender au mieux les enjeux liés à notre environnement, en fonction du niveau des enfants et de vos attentes.

Nous proposons des animations pour des élèves de la maternelle au secondaire autour de thèmes variés : la forêt, l'eau, les plantes sauvages, les oiseaux, Prévention des déchets...

### Cycles 1/2/3 THÉMATIQUE EAU

Le CPIE vous propose des entrées différentes pour aborder la thématique de l'eau. Ainsi, vous pourrez découvrir les milieux aquatiques au travers de leur biodiversité et de leurs caractéristiques physiques, mais également l'eau en tant que ressource naturelle à préserver. Pour les plus petits, la découverte des milieux aquatiques se fait au travers de contes, jeux et découvertes sensorielles.



### Cycles 1/2/3 THÉMATIQUE FORÊT

La forêt est un écosystème très riche qui permet de découvrir à la fois le règne animal et le règne végétal. Accompagnés d'un animateur, les enfants apprendront à reconnaître les arbres et partiront à la recherche d'indices pour découvrir les animaux qui habitent nos forêts.



### Cycles 3 S'ORIENTER EN PLEINE NATURE

Le CPIE vous propose une initiation à la course d'orientation (utilisation de la boussole, lecture de carte), puis une mise en pratique lors d'un jeu d'orientation en étoile en milieu forestier.



### Cycles 1/2/3 BIODIVERSITÉ

Munis d'un avis de recherche, les enfants partiront à la découverte des haies et des zones humides pour essayer de dénicher Pies-grièches et Libellules. Ils aborderont leurs modes de vie et procèderont, tels des scientifiques, à des inventaires qui donneront lieu à de surprenantes découvertes.



### Cycles 2/3 (VISINE/TEINTURE

Les plantes sauvages sont une richesse de proximité. On peut les cuisiner, les utiliser pour se soigner mais aussi pour peindre ou teindre des tissus. Le CPIE vous propose de lever les mystères de ces plantes qui peuplent nos jardins ou nos chemins



Et aussi :

- Des malles pédagogiques à destination des enseignants et des animateurs de périscolaire :
- Les Oiseaux à la mangeoire
- Mirabelle : la biodiversité des côtes de Meuse
- Développement durable



Nous accompagnons également les établissements scolaires ou périscolaires dans la mise en place de démarches de **DÉVELOPPEMENT DURABLE** (dispositifs Eco-Ecole, Agenda 21, ...)

# SÉJOURS PÉDAGOGIQUES AU CPIE DE MEUSE

## UNE DÉMARCHE D'ACCUEIL DE QUALITÉ



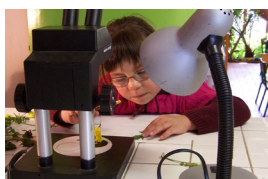
Le CPIE est installé dans une ancienne ferme rénovée, la Maison de l'ARSEN qui dispose d'agréables lieux de vie et de convivialité, ainsi que de nombreux locaux techniques, d'une salle de classe et d'un espace extérieur pédagogique aménagé. Le centre d'hébergement dispose d'une capacité de 35 lits (possibilité de 31 lits supplémentaires au foyer rural, à deux pas du CPIE).

Le CPIE est engagé dans une démarche de développement durable. Tous nos repas sont élaborés sur place par un cuisinier à partir de produits de saison, locaux et/ou issus de l'agriculture biologique.

## UNE PROGRESSION PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DU SÉJOUR



Nous proposons des activités et des démarches diversifiées de découverte et de sensibilisation à l'environnement, adaptées aux niveaux scolaires. Nous répondons également à vos attentes et vos projets: le programme et le contenu du séjour sont établis avec l'enseignant en fonction de ses objectifs pédagogiques.



## LES SÉJOURS DE DÉCOUVERTE

Nous vous proposons de construire avec vous, un séjour « sur mesure » en choisissant les activités et les thématiques qui vous intéressent parmi les pistes suivantes. L'objectif de ces séjours est de plonger les enfants en immersion sur le terrain pour étudier un milieu naturel, mettre en oeuvre une démarche scientifique et aborder le développement durable de façon concrète.

### EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES :

- **Biodiversité** (petites bêtes de l'eau, libellules, oiseaux, amphibiens, végétation)
- **Fonctionnement et protection des écosystèmes aquatiques** (indice biotique et pollution, épuration de l'eau, l'Homme et l'eau...)
- **L'eau, une ressource à connaître et à préserver**

### LES MILIEUX NATURELS :

- **Découverte globale d'un milieu naturel** (forêt, prairies, jardin, haie...)
- **La vie de la forêt** (arbres, animaux, vie du sol, écosystème forestier, sylviculture, bricolages « nature »...)
- **La vie de la haie** (arbres, plantes, animaux, teintures naturelles, cuisine sauvage, agriculture, entretien, musique verte...)
- **A la découverte de la biodiversité animale et végétale de la Meuse : connaissance du vivant** (chaîne alimentaire, reproduction, adaptation du vivant aux conditions des milieux, espèces protégées )
- **Connaissance du sol et de ses êtres vivants** : sous nos pieds un monde vivant



## VILLAGES ET PAYSAGES DES CÔTES DE MEUSE :

- Lecture de paysage, géologie...
- Village lorrain, maison lorraine, habitat rural, exploitation agricole...
- Course d'orientation, rallye, balade en roulotte...

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN :

- **Utilisation durable des ressources naturelles**
- **L'alimentation:** comment manger autrement, utiliser les produits de saison, appréhender le commerce équitable, visiter une exploitation ayant le label agriculture biologique
- **Les énergies renouvelables**
- **La gestion, le tri et le recyclage des déchets ménagers**
- **Agir pour la nature** (possibilité de réaliser un mini chantier).
- **Des visites de site** (usine de recyclage, station d'épuration, éoliennes...) sont également possibles



Les animations du CPIE de Meuse sont reconnues par la Charte Éducation. Signe de reconnaissance permettant de valoriser la qualité des animations, la Charte Éducation est attribuée par la Commission Académique du Parc, composée de représentants du Parc, de l'Éducation Nationale et du Réseau Éducation.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES



Au-delà des activités de protection de l'environnement, le CPIE de Meuse travaille en faveur du développement durable des territoires en prenant en compte les trois piliers : économique, social et environnemental.

En Meuse, le rôle du CPIE est de faire le lien entre les politiques publiques et les nombreuses idées qui émergent afin de vivre mieux, de manière plus saine, plus solidaire, pour consommer de manière plus responsable, pour avoir accès à des services de proximité et de qualité...

Que vous soyez une collectivité, une association, un établissement scolaire, une entreprise, le CPIE de Meuse peut vous accompagner dans la mise en place d'actions ou projets en faveur du Développement Durable.

L'engagement du CPIE se traduit par plusieurs actions :

## ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Toute structure (association, collectivité, établissement scolaire,...) qui souhaite monter un projet de développement durable peut faire appel au CPIE. Par son expérience en animation de réunion, en gestion de projet et forte d'une méthodologie de travail participative, l'équipe du CPIE propose un accompagnement personnalisé pour mettre en place des projets transversaux ou plus ponctuels.

Pour les communautés de communes, la DDmarche est un dispositif spécifique permettant d'engager un processus d'amélioration continue. Elle s'appuie sur six étapes de travail et une approche participative des acteurs.

## VALORISER LES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MEUSE :

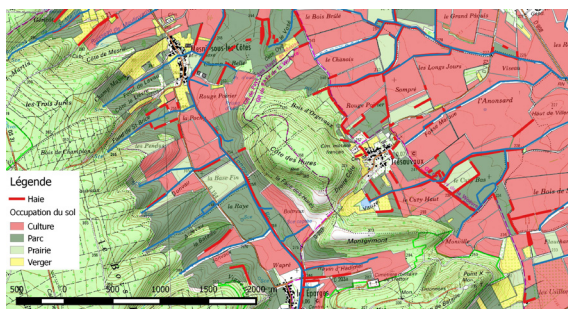
Le CPIE est en veille permanente sur la mise en place du développement durable en Meuse.

Initié en 2013 par le CPIE de Meuse, l'Atlas DD a pour objectifs d'évaluer la prise en compte des enjeux du développement durable dans les territoires, de valoriser les projets et les actions mis en place et de mettre en place les outils nécessaires permettant d'accompagner les initiatives.

## TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES PAR LE BIAIS DE PUBLICATIONS RÉGULIÈRES

L'OLB vise à renforcer la connaissance du territoire grâce à la collecte de données sur les espèces tout en sensibilisant aux enjeux de préservation. Par sa dimension participative, la démarche suscite l'envie d'agir et permet à tout citoyen de devenir acteur du maintien de la biodiversité et par sa dimension scientifique, elle vise à contribuer aux recueils de données locaux, régionaux et nationaux.

## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE



Le relevé de l'occupation des sols (localisation des zones de cultures, prairies, vergers, haies, mares, etc...) permet de définir des zones à fort enjeu patrimonial et les secteurs dégradés où des actions de création (creusement de mare, plantation de haie) seraient nécessaires pour restaurer les corridors écologiques indispensables à la survie de certaines espèces.

Ces informations peuvent servir d'aide à la décision lors de l'élaboration de plans de paysage ou de plans de gestion d'Espaces Naturels Sensibles par exemple.

## FORMATIONS

Elles peuvent s'adresser à des publics différents :

- Les **habitants**, qui pourront devenir des observateurs locaux, personnes ressources pour la connaissance de leur territoire.
- Les **agriculteurs**, qui pourront mieux connaître les espèces patrimoniales locales à fort enjeu (Rôle des Genêts, Courlis cendré, Tarier des prés, Busard cendré...).
- Les **techniciens et élus des collectivités**, qui pourront mieux connaître le patrimoine naturel de leur territoire et les modes de gestion favorables à sa conservation.

L'acquisition de connaissances sur les territoires doit pouvoir servir à la mise en place d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, sous forme de **(CHANTIERS PARTICIPATIFS)**, avec les habitants qui souhaitent s'engager et apprendre en faisant, dans la convivialité et la bonne humeur !





Le CPIE de Meuse organise régulièrement des inventaires d'espèces, en toute saison, ouverts à tous les volontaires souhaitant apprendre à reconnaître les espèces locales et participer à améliorer la connaissance de nos territoires !



### PROGRAMME «WETLANDS» : (COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU (SEPTEMBRE À MARS))

Programme de comptage des oiseaux d'eau hivernants sur les plans d'eau, s'intégrant dans un recensement international annuel sur toutes les zones humides de la planète, afin d'estimer la taille et l'évolution des populations.



### RE(C)ENSEMENT DES RAINETTES VERTES (AVRIL-MAI)

Programme de recensement des Rainettes vertes à leur chant caractéristique, dans les secteurs de prairie.



### SUIVI TEMPOREL DES LIBELLULES - STELI (MAI À AOÛT)

Programme de suivi des populations des différentes espèces de Libellules en France, basé sur un protocole simple d'inventaire répété à intervalle régulier sur un site.



### LE SONNEUR À VENTRE JAUNE (MAI À JUIN) :

Ce petit crapaud emblématique des Côtes de Meuse se reproduit dans des mares temporaires. Mieux connaître cette espèce et sa répartition permettra de proposer des créations de mares pour reconstituer un réseau favorable au Sonneur et à d'autres amphibiens.



### LES PIES-GRÎÈCHES (MARS À JUILLET) :

Les Pies-grièches sont bien adaptées aux milieux façonnés par l'agriculture extensive, mais l'intensification des pratiques a fait décliner les populations. Le CPIE, en lien avec d'autres structures, coordonne une campagne de recensement sur son territoire.

## EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES ET ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Le CPIE développe une mission d'expertise auprès des collectivités locales, de diverses structures (protection de l'environnement, entreprises, ...) et des particuliers. Les valeurs portées par le CPIE de Meuse permettent d'apporter une dimension complémentaire dans la réalisation de ces études par une approche environnementale plus poussée, dans une logique de concertation et de médiation.

### MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Le CPIE intervient depuis plus de 15 ans dans la maîtrise d'œuvre des **cours d'eau** auprès des collectivités :

- **diagnostic** initial,
- **préconisations de travaux** de restauration, renaturation ou aménagement,
- rédaction des **dossiers** (DIG, Loi sur l'Eau, DCE...),
- **suivi des travaux** par des entreprises spécialisées,

en partenariat avec les acteurs de l'Eau, pour vérifier la bonne atteinte des objectifs.

La mission de maîtrise d'œuvre (de la conception à la réalisation effective) est également développée sur d'autres **projets** : aménagement de jardins, réhabilitation de mares...

### RÉALISATIONS D'EXPERTISE ET D'ÉTUDES D'INCIDENCE :

Les missions sont variées : **inventaires** faune et flore, caractérisation d'habitats, proposition de **plans de gestion** ...

Dans le domaine de l'**éolien**, nous intervenons en amont des projets afin de définir en partenariat avec les développeurs et les collectivités des programmes avec un impact moindre sur la biodiversité.



### URBANISME DURABLE :

En partenariat avec un urbaniste et un architecte, nous participons à l'élaboration de **documents d'urbanisme** (cartes communales, PLU) et nous sommes également associés pour nos savoirs faire de généralistes. Notre intervention vise à accentuer la prise en compte de l'environnement et du développement durable en sensibilisant les élus et les futurs demandeurs.



### NATURA 2000 :

Le CPIE de Meuse est fortement impliqué dans Natura 2000 : élaboration de **DOCOB**, **opérateur** sur le site Natura 2000 Vallée de Meuse secteur de Stenay avec l'animation du site (Fêtes de la Nature), la mise en place de **contrats agro-environnementaux** avec les agriculteurs) et le **suivi et la protection** des espèces (comptages de l'avifaune prairiale, suivis des fauches ...).



Vous pouvez nous demander les anciens numéros d'Initiatives Environnement en nous contactant au : 03.29.87.36.65

ou les télécharger sur :

[www.cpie-meuse.fr](http://www.cpie-meuse.fr) (onglet «Ressources»)

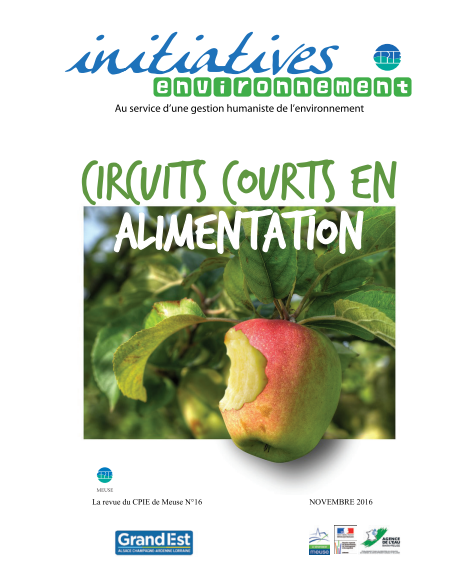
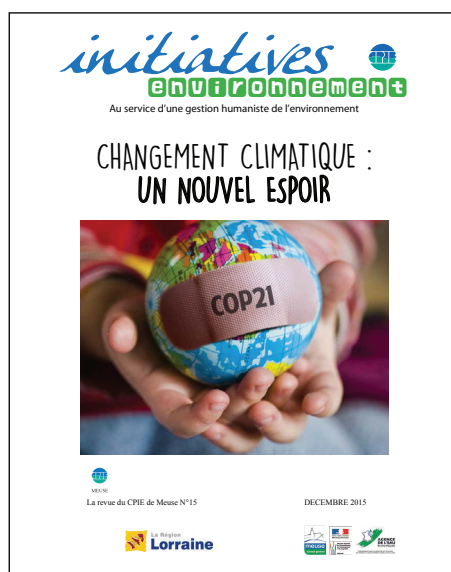
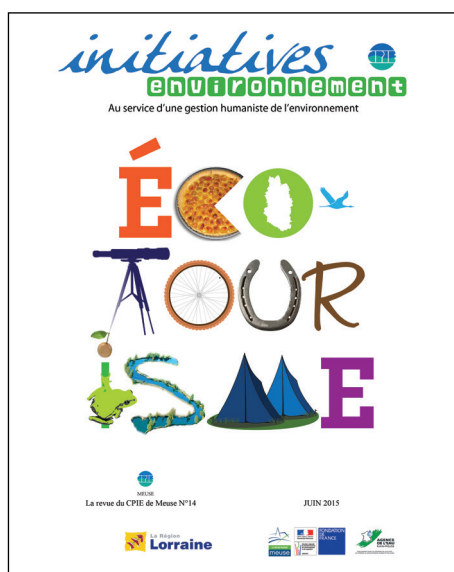
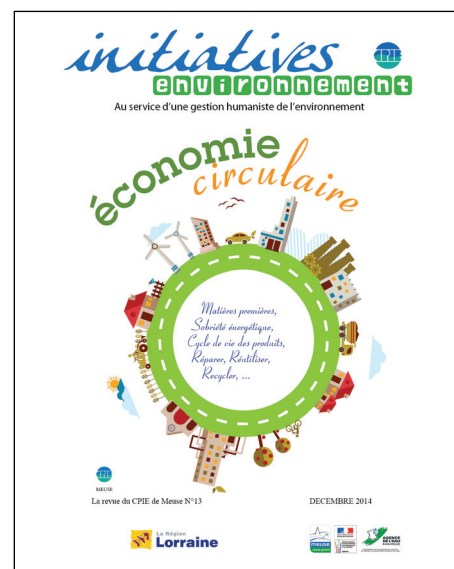
n°12 : Actes des 1<sup>ères</sup> Rencontres Départementales de la Biodiversité

n°13 : Economie circulaire

n°14 : Ecotourisme

n°15 : COP 21

n°16 : Circuits courts en alimentation



*Et n'hésitez pas à contacter le CPIE pour avoir des renseignements concernant les activités pour tous que nous proposons tout au long de l'année (sorties naturalistes de découverte de la faune et la flore, ateliers pratiques, conférences et projections, ...)*



MEUSE

**Renseignements au CPIE de Meuse (ou sur le site [www.cpie-meuse.fr](http://www.cpie-meuse.fr))**

**14 rue Chaude, 55160 Bonzée - 03.29.87.36.65 - [cpie.meuse.ressources@orange.fr](mailto:cpie.meuse.ressources@orange.fr)**

**Conception, réalisation, rédaction**  
CPIE de Meuse

**ISSN : 0753-3454**

**Directeur de publication**  
Olivier AIMONT

**Directrice de rédaction**  
Alexandra PINATON

**Coordination - mise en page**  
Samuel NOURRY

**Impression**  
Conseil Départemental de la Meuse

**Remerciements**

A tous les rédacteurs d'articles

**Ainsi qu'à :**

Toute l'équipe du CPIE de Meuse et au comité de rédaction et de relecture.

**Photos et illustrations**

Sauf précision, photos des auteurs d'articles et CPIE de Meuse ou illustrations du domaine public.

*Les articles non signés ont été rédigés par l'équipe du CPIE.*

